Pierre, honneur, 17e *Dumortier p.*, 18e Verrin p.

19e Rondart C. p, 30e Draux p, 21e Loridan p. 22e J.-B. Leclerq p, 23e Parent p, 24e Lepers p, 25e Debaest p, 26e Noel Carlos, Pierre Cœnne honneur, 27e Leclerc E, 28e Vereckem François. 29e Decolère, 30e Dessein, 31e Devar Léon, 32e Doulet, 33e Pochart.

Régulateur Loridon. — Le 1er pigeon a été constaté à 9 h. 04 m. 17 s. avec une vitesse de 992 m. 996 à la minute et le dernier à 9 h. 21 m. 37 s.

Le 16 juin aura lieu sur Saint-Just un concours chez M. Vankempen, rue de Lannoy, donné par la société du Pigeon bleu.

Rambouillet, organisé par la Fédération l'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos et donné chez Husse, aux trois sans Femmes, rue Hutin, 179 pigeons lâchés, à 4 heures 50, Vent Nord, beau temps. Convoyeur Petit.

1er prix, Henri Parent. 4 p, unique régulateur, 2e Vanderdonck p, 3e Thienpond, 3 p ; 4e Louis Roussel p, 5e Charlet p, 6e A. Vancauwemberghe p, 7e Fourneau 2 p, 8e Vanderhoyden p, 9e Bombeck 4 p, 10e Mazurelle 2 p, 11e Moutarde 2 p, 12e Mielandts p, 13e Beyt p, 14e Debruykère p.

15e Beyt, 16e Carette, 17e E. Husse, 18e Gervais, 19e Heulst, 20e Delbarre, 21e Paurisse p, 22e J. Dupont, 23e Dubreucv, 24e Hennion, 25e Platt, 26e Courouble.

1er, Régulateur au 1er pigeon vainqueur à M. Henri Parent.

2e. Régulateur à la 1re série de deux pigeons désignés à M. Bucquois, hors concours.

1er, Bucquois, 9 h. 22 m. 03 s.
2e, » 9 h. 29 m. 06 s.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 38 m. 09 s. avec une vitesse de 1001,62, et le dernier à 9 h. 23 m. 53 s. avec une vitesse de 912,64 à la minute.

La distribution des prix aura lieu jeudi soir à 8 heures.

Le 16 juin, la société l'Union Fraternelle donnera son concours sur St-Just, chez M. Henri Parent, boulevard de Metz, 1.

Wattrelos. — *Chantilly* organisé par la fédération l' « Egalité » et donné chez Merchier J.-B., à Liévens.

Lâcher : 87 pigeons.

1er Deltour, 4 p, A. Florin 2 p, Barbieux 3 p, Dellenne 1 p, Liagre 2 p, Desbouve 2 p, Tiberghien 1 p. Duvillers 2 p, Leruste 3 p, Derveaux Nuttin.

Le premier pigeon a été lâché à 8 h. 24.45 avec une vitesse de 1006 m 29 et le dernier à 8 h.37,35 avec une vitesse de 943 m. 76.

Croix. — *Creil*, organisé par la Fédération du Nord est donné chez Chambart, à Croix. 58 pigeons lâchés, à 6 heures,. 1er prix, Mathon, François, 4 poules ; 2e, Mathon Henri, 3 p. ; 3e, Lommaert : 4e, Herbaut César, 1 p. ; 5e, Brochart Alh. ; 6e et 7e, Mathon 8 et 1 p. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 34 m. 10 s. et le dernier à 8 h. 36 m. 15 s,

La distribution des prix aura lieu aujourd'hui à 8 h. 1/2 du soir.

La Fédération du Nord rappelle son concours sur St-Just, qui sera donné chez Bovyn, à l'Espérance, rue de Mouveaux.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

INAUGURATION DU VÉLODROME

C'est hier qu'à eu lieu l'inauguration du vélodrome roubaisien. Cette fête a obtenu un succès considérable. Il y avait plus de cinq mille personnes acclamant les concurrents qui étaient plus de cent.

Le vélodrome est bien situé pour attirer les visiteurs. Il permet aux Roubaisiens de faire une charmante promenade, car, pour s'y rendre, il faut complètement traverser le magnifique jardin de Barbieux. Il est situé près du bois de la fontaine à l'extrémité de Roubaix.

Tous les travaux du vélodrome ne sont pas encore complètement terminés, mais ils le seront sous peu.

La piste a une longueur de 333 mètres 33. Les virages, d'après la dire des cyclistes, sont très bien établis.

Tous les spectateurs peuvent suivre, de leurs places, les péripéties des courses ; c'est là un des points les plus importants. Somme toute, à tous les points de vue, le vélodrome roubaisien satisfait le public et nous croyons fort qu'il aidera beaucoup, dans notre ville, au développement du sport cycliste.

Les courses

Il n'est pas encore trois heures que le public arrive nombreux déjà. Les toilettes claires printannières des dames font très bien dans l'ensemble. De nombreux ouvriers endimanchés sont aussi venus pour se délasser de leur semaine de labeur. Ils ne sont pas les moins enthousiastes et, parmi eux, combien seraient aussi des coureurs dans ces courses, si les moyens le leur permettaient. Pauvres diables! Ils ne peuvent qu'envier!...

A trois heures un quart, les membres du jury se placent au milieu de la piste et à trois heures et demie, lorsque tous les préparatifs sont terminés, la première course commence.

Malheureusement, un grave accident se produit au premier tour. Un coureur, M. Lerberg, du C. V. R. monte trop haut, au virage ; sa bicyclette prend dans la balustrade de la piste et il est projeté par terre, violemment. Deux autres coureurs, MM. Koller et Lénard tombent aussi au-dessus de Lerberg.

On les relève immédiatement pour leur donner des soins. M. Lerberg est sérieusement blessé : il a l'épaule droite fracturée et des contusions multiples ; M Koller a aussi des contusions sérieuses ; seul M. Lénard s'en tire avec quelques égratignures. Les autres coureurs continuent la course.

Résultats généraux

Voici les résultats des courses :

Première course. — Locale, 2000 mètres. 6 tours de piste. — 14 partants.

Premier prix, médaille de vermeil, Charles Chrétien, S. V. R ; 2e p., médaille d'argent, Lagouge, C. C. R ; 3e p., médaille d'argent, Henri Chrétien, S. V. R. ; 4e p., médaille bronze, Laureys, C. V. R. ; 5e p., médaille bronze, Dumortier, C. V. R.

Deuxième course. — Juniors (2e catégorie), 2000 mètres, 6 tours, 17 partants. Cette course a fourni deux épreuves. A la première, huit coureurs ont pris part et neuf à la seconde. Les quatre premiers arrivés de chaque épreuve ont couru ensemble l'épreuve décisive.

1er prix, cinquante francs, Marsan, de Cuines ; 2e, quarante francs, Strock, d'Amiens ; 4e prix, 20 fr., Quéniaux, de Valenciennes ; 5e prix, 10 fr., Rémy, de Lille.

Troisième course. — Vétérans (1re et 2e catégories), 300 mètres, 9 tours de pistes, 8 partants. — 1er prix, 50 fr., Accou Sylvère, de Roubaix ; 2e prix, 40 francs, Dupont, de Lillers ; 3e prix, 30 francs, Desrousseaux, de Roubaix ; 4e prix, 20 francs, Macquet de Valenciennes ; 5e prix, 10 fr.. Pélès, de Roubaix.

Quatrième course. — Seniors, 4,000 mètres, 12 tours de piste, 8 partants. — 1er prix, 150 francs, Courbe, de Lille ; 2e prix, 100 francs, Deschamps, d'Amiens ; 3e prix, 50 francs, Dutrieux, de Lille ; 4e prix, 25 francs ; Landon, d'Amiens.

Cette course a été une des plus intéressantes ; les prix ont été chaudement disputés.

Cinquième course. — Juniors (1re catégorie), 3000 mètres, neuf tours de piste. Dix partants.

1er prix. 100 fr., Strock, d'Amiens .
2e prix, 75 fr. Marsan, de Guines.
3e prix, 60 fr. Landon d'Amiens.
4e prix, 30 fr. Bouriez, de Lille.
5e prix, 30 fr. De le Bille, de Lille.

Sixième course. — Tandems, 6000 mètres 18 tours de piste. — six partants.

Premier prix 100 francs ; Courbe et Dutrieux, de Lille.

Deuxième prix 50 francs ; Ranson et Deschamps, d'Amiens.

Troisième prix 25 francs : Accou frères de Roubaix.

Septième course.—Honneur. 2000 mètres. 5 tours. Prix unique 100 fr. 11 partants.

Handicap obligatoire pour tous les coureurs ayant obtenu des premiers, deuxièmes et troisièmes prix dans les épreuves précédentes.

Les seniors devaient rendre cent mètres aux juniors et deux cents mètres aux vétérans.

Comme dans toutes les courses, celle-ci a été la plus intéressante. Il y avait deux séniors concourant, MM. Courbe et Dutrieux, de Lille.

A un certain moment M. Courbe a perdu du terrain, mais c'était un jeu préparé d'avance. Il voulait servir d'entraîneur à son ami M. Dutrieux. Cela a très bien réussi, car grâce à cet entraînement, M. Dutrieux est arrivé bon premier.

Il a été chaudement acclamé.

La sortie

Le concours terminé, le jury a procédé à la distribution des prix.

Le public s'est ensuite lentement retiré, pour aller en grande partie, écouter le concert qui se donnait au kiosque à Barbieux. Il était 6 heures 1/2.

N'oublions pas de dire que la Fanfare du Centre a joué pendant toute la durée des courses vélocipédiques, les plus beaux morceaux de son répertoire.

Un doux soleil de printemps a animé ces fêtes Les organisateurs doivent être satisfaits.

Aux jeunes Gens

L'avenir est aux jeunes!

Cette idée a été si souvent exprimée qu'elle pourrait se réaliser, si tous les jeunes gens comprenaient le devoir qui leur incombe. Il est une chose vraie, c'est que l'avenir appartiendra à ces jeunes gens énergiques, dont le courage, la bonne volonté et le dévouement, sont acquis à la cause vraie et juste, à la grande cause du socialisme, qui savent quitter les plaisirs pour s'adonner, dans leurs moments de loisir à l'étude des questions sociales.

Beaucoup d'entre vous disent : « Nous sommes trop jeunes pour nous mêler à ces luttes ». Non, camarades, vous n'êtes pas trop jeunes pour qu'on vous exploite, donc vous ne l'êtes pas non plus pour réprimer les injustices que vous subissez.

Mais croyez-vous que votre éducation de citoyen s'acquerra par le bulletin de vote, que vos opinions se formeront le jour ou vous serez électeurs ? Non. Est-ce le jour de la bataille que l'on apprend aux soldats à manier les armes ? Non, il faut s'y préparer.

De même pour le socialisme, il faudra se préparer et s'instruire pour avancer plus vite. Pour cela le Parti Ouvrier vous offre des armes : ses groupes et ses bibliothèques et surtout ses cercles d'études sociales et scientifiques qui forment son arsenal.

Jeunes gens, qui voulez seconder notre tâche, pour préparer un avenir heureux et juste, venez adhérer à notre cercle d'études sociales. En quelques années vous aurez conquis votre place, vous marcherez dans la voie du progrès, vous aurez bien mérité du socialisme : Allons jeunes camarades, en avant et courage.

Le Secrétaire,
Paul DELBOIS.

N.-B. — Le cercle d'études sociales et scientifiques se réunit tous les vendredis à huit heures du soir au local « La Paix », boulevard de Belfort, 73.

A chaque séance, un membre fait une causerie ayant trait à la sociologie et aux sciences.

Vols au cimetière. — La police de sûreté a arrêté hier matin, vers trois heures et demie, le nommé Victor Segaert, 69 ans, pensionnaire de l'hospice, recherché depuis quelque temps.

Il est inculpé de plusieurs vols au cimetière. Son arrestation a été faite sur ordre de M. Delalé, juge d'instruction

Un enfant blessé. — Dimanche matin, vers onze heures, un accident est survenu rue de Tourcoing, à un jeune bambin de 2 ans, Henri Boussement, demeurant chez ses parents, rue Delattre, 16

Il a eu le pied droit écrasé par le tramway. Transporté à l'hôpital après avoir reçu les premiers soins d'un docteur, il lui a été fait l'amputation des doigts de pied.

Son état est relativement satisfaisant

Les cars électriques. —Comme nous l'avions annoncé, les cars électriques ont fonctionné hier à partir de midi, de la place de Wattrelos au chemin de la makellerie, en passant par la Grande-Place.

Ils n'ont pas désempli et le public se montre très satisfait.

MOUVEMENT OUVRIER

Le groupe *Les Continuateurs de 93* se réunira ce soir lundi 10 juin, chez Aimé Morel, 87, rue de Bouvines, estaminet du « Barbi Roubaigno ».

Wattrelos. — L'*Avant-Garde* du Crétinier, convoque ses membres pour ce soir, 10 juin à 8 heures, chez Versquel, rue Miribel.

Nota. — Adresser les avis, convocations et communications, intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. BLACHET, aux bureaux de l'*Egalité*.

TOURCOING

LA GRÈVE DES TISSEURS

Dans le différend qui a surgi entre M Dumortier, tisseur, rue des Piats, et les ouvriers, il y a plus d'un enseignement à tirer. A l'heure où nous écrivons, aucune solution n'est encore intervenue.

La situation qui menace de se prolonger est celle-ci : d'un côté, le patron qui soutient son droit de maintenir et de choisir son contremaître, et de l'autre côté, les ouvriers qui refusent de recevoir des ordres injustes et qui désirent obtenir le droit d'être placés sous la direction d'un contremaître qui leur plaît.

En cette époque de régime capitaliste les deux parties soutiennent chacun leur droit et nous ne voyons malheureusement que la force qui pourra donner tort à l'une et raison à l'autre.

C'est, nous l'avouerons, une chose triste à constater, et l'on ne pourra s'en dispenser que quand nous vivrons dans une société socialiste.

Nul n'ignore que les patrons, propriétaires illégitimes des instruments et de la matière du travail disposent du droit de vie et de mort sur les travailleurs qui doivent passer par leurs fourches caudines. A l'instar des seigneurs féodaux, ils font et exécutent chez eux la justice, étant à la fois législateurs, juges et policiers.

Ils se réservent aussi le droit de nommer les directeurs, les contre-maîtres, les surveillants dont ils peuvent avoir besoin. Ces gens-là ont pour besogne d'extraire des travailleurs le plus de production possible.

M. Dumortier, qui est patron, défend en ce moment les droits de sa classe. C'est un républicain, c'est vrai, il accepte le suffrage universel en dehors de chez lui, mais il est avant tout propriétaire et il n'accepte pas le suffrage universel dans ses ateliers c'est-à-dire qu'il refuse de prendre un contre-maître qui plairait à ses ouvriers. Nous espérons cependant qu'il fera preuve de républicanisme en satisfaisant d'ici quelques jours, aux désirs exprimés par les grévistes.

Réunion avortée — La commission qui avait été chargée du choix des délégués aux expositions de Lyon et d'Anvers, avait convoqué ces derniers à une réunion qui devait avoir lieu hier matin à 10 heures dans la salle du conseil municipal.

On devait s'entendre, après la vérification des rapports des délégués sur les primes à leur attribuer. Les membres n'étant pas assez nombreux, il a fallu remettre la réunion à une prochaine date.

Mais laquelle? Les ouvriers présents proposèrent le dimanche 16 courant. On ne complait pas, hélas! sur l'intervention de M. le maire Hassebroucq.

Cet honorable protesta contre le choix de ce jour, parce qu'il désirait assister à la procession qui se fera en ville.

Afin de laisser M. le maire suivre en paix les mascarades de dimanche prochain il fut décidé que la réunion aurait lieu aujourd'hui lundi à 7 heures du soir.

Eglise et suicide. — Les pauvres diables qui se voient dans l'obligation de terminer leur vie par un suicide quelconque, n'ont pas le droit, vous le savez, d'entrer à l'Eglise pour y recevoir une bénédiction. Avec les riches, c'est différent, et les curés font des courbettes autant que l'on en veut pourvu qu'on paie.

C'est ainsi qu'une femme qui s'est pendue dernièrement aura le droit d'entrer à l'église, ce qui prouve une fois de plus « qu'il est avec le ciel des accommodements ».

Mauvais fils — Dimanche, vers trois heures et demie de l'après-midi, une bagarre s'est produite dans la ruelle Niot, située entre les rues du Sentier et de Turenne.

Un fils a frappé son père, Pierre Charbonnel, âgé de 52 ans. Ce mauvais sujet qui a 19 ans, exerce la profession de journalier, il s'est, au cours d'une discussion jeté sur son père, et lui a fait à la tête de nombreuses contusions. Les motifs de la dispute ne sont pas encore bien définis.

Les uns soutiennent que c'est la jalousie qui a fait agir le fils Jean. Ce dernier serait en effet jaloux d'un de ses frères nommé Prosper. D'autres affirment que le père et le fils avaient l'esprit très gai.

L'enquête qui va se faire éclaircira cette affaire. Disons en terminant que cette querelle de famille avait rempli la ruelle de curieux très nombreux.

Un homme qui s'affaisse. — Un ouvrier Désiré Ponteville, père de trois enfants, habitant chez M. Delattre, rue de Menin, 158, passait hier après-midi vers une heure, dans la rue de Belle-Vue.

A un certain moment, il se plaignit de vives douleurs qu'il ressentait à la cheville droite. Puis tout à coup il s'affaissa sur le pavé. Des passants le relevèrent et prévinrent la police. Un agent vint et fit conduire Désiré Ponteville à l'Hôtel-Dieu.

La réunion du Blanc-Seau — Une cinquantaine de personnes assistaient à la réunion organisée chez Madame veuve Decottignies, rue de Mouveaux.

On prit successivement la parole : les citoyens Verecque, Vau, Dumortier et Desmet Nous reviendrons demain sur cette réunion.

A propos de concours — La société de gymnastique et d'armes d'Arras n'est pas contente que l'on ait publié qu'au concours de Calais la *Tourquennoise* avait obtenu le premier prix! Son président, M. Lenglet proteste dans une lettre adressée aux journaux.

De cette lettre, il résulte que la *Tourquennoise* a obtenu 158 points seulement, tandis que la société d'Arras a obtenu 182 points 25 C'est donc cette dernière qui a les honneurs du premier prix.

Nous nous en remettons à la décision du jury pour trancher ce différent.

Contributions des patentes — Les rôles supplémentaires pour la contribution des patentes du 1er trimestre de 1895 sont en recouvrement à partir de ce jour

Les réclamations peuvent dès maintenant être faites.

Lycée de Tourcoing. — M. Legras, répétiteur au lycée de Coutances, est nommé répétiteur au lycée de Tourcoing. Quant à M. Viel, répétiteur au lycée de Tourcoing, il est nommé au lycée de Coutances

Vol dans un café. — Sylvie Deplechin, femme de Pierre Dhalluin, qui avait pris la fuite quand le produit de ses vols fut découvert, a été arrêtée samedi dans la soirée Quand elle est arrivée au poste, elle a été prise d'une attaque de nerfs. M. le docteur Beuque, appelé, lui a donné les soins nécessaires. Elle sera transférée à la prison de Lille.

Bulletin statistique sanitaire de Tourcoing. — D'un bulletin de l'hygiène relatif à la population de notre ville nous extrayons les statistiques suivantes :

Le nombre des naissances pour 1894 s'est élevé à 2254 dont 2058 légitimes et 196 illégitimes, Il y a eu 558 mariages et 5 divorces seulement.

Le nombre de décès pour la même année s'est élevé à 1465 se décomposant ainsi : 447 de moins de un an, de 301 de 1 à 19 ans, de 177 de 20 à 39 ans, de 222 de 40 à 59 ans, de 318 de 60 ans et au-delà. Total 1465.

On est frappé, à juste titre à la vue de ce tableau, du nombre d'enfants morts au-dessous de un an, 447 soit plus de 30 0/0 sur le total des personnes décédées. Quelques gens bien naïfs espèrent que l'ouverture de nouvelles crèches dans notre ville, pourra enrayer la mortalité grandissante des enfants du premier âge. Ces précautions ressemblent à des émollients posés sur une jambe de bois.

Ce qu'il faut faire, messieurs les bourgeois, c'est d'abord de ne pas détruire l'enfance dans le sein des mères. Et pour cela il faut transformer l'industrie moderne, il faut frapper au cœur même de la société capitaliste. Donnez à la classe ouvrière la nourriture et les soins auxquels elle a droit ; réglementez le travail exténuant et malsain auquel elle se livre ; accordez-lui des loisirs qu'elle mérite ; diminuez la mortalité qui vous effraie.

Condamnation pour outrage à la pudeur. — On se souvient que dernièrement nous avons annoncé l'arrestation d'un individu nommé Victor Duhaut, charretier au Blanc-Seau. Il était poursuivi sous l'inculpation d'outrages à la pudeur commis l'an dernier devant deux petites filles. Nous apprenons que le tribunal correctionnel de Lille vient de le condamner à un mois de prison et 16 fr. d'amende.

Constitution de Société. — La société chorale *Les Sans-Soucis*, établie chez M. Tiberghien, estaminet de la Cantinière, à la Maisence, est autorisée à se constituer légalement.

Chienne perdue. —Une chienne s'est perdue, ces jours derniers, bonne récompense à qui la reconduira au bureau du journal.

LILLE

A PROPOS DU LIVRE DE M. DEPASSE

Un mot de réponse au plus spirituel des journaux de Lille (nous avons nommé le *Progrès*).

M. H. G fera ce qu'il a promis : il critiquera, chapitre par chapitre, le nouveau livre de M. H. Depasse. Il prendra dans ce livre ce qu'il croit devoir y prendre pour l'intérêt de la cause socialiste, sans se préoccuper des droits d'auteur, jouant ainsi le vilain tour à un adversaire du socialisme de le mettre en contradiction avec lui-même.

On avait le parti-pris de ne pas parler du *Travailleur*, autrefois, dans une certaine maison de la rue Nationale ; mais, malgré tout, on le lisait tout de même et la preuve ? C'est qu'on a découvert que M. H. G. ayant à s'occuper des *Transformations sociales* (autre livre de M Depasse), découpait des chapitres entiers pour en faire des articles à lui. »

Ce que M. H. G. a découvert, c'est que, au sujet des classes, M. H. Depasse ne pense pas du tout comme M. Barthou : voilà pour la « façon très originale » de traiter la question sociale.

Prendre des oiseaux ! Au *Progrès* moins qu'ailleurs on ne s'en prive ! Quelle misérable question de boutique vous faites, ô pitoyable confrère !

Quant aux droits d'auteur, si M. Hector Depasse croit devoir en réclamer, qu'il fasse marcher son huissier : il tâchera de tirer ce qu'il peut des meubles qui me restent.

H. G.

UN CHANGEUR PARISIEN

Victime d'un prétendu Lillois

Hier matin, un individu se présentait chez un changeur du quartier de la Bourse et le priait instamment de lui changer différents titres dont la valeur se montait à 7 500 fr. Cet individu se disait pressé de prendre le train pour se rendre à Lille auprès de sa mère qui était mourante. Le changeur consulta ses livres ; rien ne s'opposait à ce que le versement eût lieu, et, sans méfiance aucune, il remit immédiatement les 7,500 fr. L'inconnu, toujours très affligé de la situation de sa mère, monta dans un fiacre et disparut.

Deux heures plus tard, le changeur recevait un télégramme de Vesoul lui signalant, ainsi qu'à tous ses collègues de Paris, que, la veille un vol de titres, pour une valeur de près de 20,000 francs, avait été commis dans cette ville, et, à sa grande stupéfaction, il constatait que tous les titres qu'il venait d'accepter étaient frappés d'opposition.

On n'a pu jusqu'ici retrouver la trace du voleur ; mais son signalement laisse supposer qu'il appartient à une bande de voleurs ayant pour spécialité d'écouler à Londres des titres volés.

Chambre de commerce de Lille. — Nous recevons communication de la lettre ci-dessous, adressée par M. le ministre du commerce et de l'industrie à M. le président de la chambre de commerce de Lille.

Monsieur le Président,

Un de nos compatriotes qui habite la Chine depuis longtemps, M. Ramasse, a été, lors de son récent voyage en France, chargé par mon département de se rendre au siège d'un certain nombre de chambres de commerce, afin d'y exposer une collection de produits étrangers importés en Chine et de fournir des renseignements sur les conditions du commerce dans ce pays.

Ces visites sont actuellement terminées, et M. Ramasse a quitté la France pour se réinstaller à Sanghaï ; mais avant son départ, il m'a offert de compléter sa mission en se chargeant de répondre aux demandes de renseignements qui, pendant le deuxième semestre de 1895, lui seraient adressées à Sanghaï par des chambres de commerce, des chambres syndicales, des négociants ou des industriels français, dans le but de développer leurs affaires d'exportation avec le marché de cette partie de l'Empire chinois.

Par arrêté du 7 mai courant, j'ai accepté cette offre ; je vous serai donc obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien aviser les associations commerciales et les négociants ou industriels de votre circonscription qu'ils peuvent correspondre avec M. Ramasse.

Il doit être bien entendu que si les renseignements ainsi reçus amenaient des exportateurs à confier à M. Ramasse leurs représentations, il leur appartiendrait de régler directement avec lui les conditions dans lesquelles il accepterait de gérer ces affaires personnelles auxquelles mon administration ne peut que rester complètement étrangère.

Les sauveteurs du Nord. — La Société des sauveteurs du Nord, comme nous l'avons annoncé, donnait hier sa séance annuelle.

A trois heures, dans la grande salle des fêtes de la rue de l'Hôpital-Militaire, avait lieu la distribution des récompenses.

Deux cent cinquante personnes étaient réunies vers 6 heures, au Grand Hôtel, où un banquet leur était offert

Ce banquet était présidé par M. Lebon président de la Société des Sauveteurs, Près de lui avaient pris place : le général Yung député de Dunkerque et M. Dussaussoy, député de Calais.

Le préfet était représenté par M. Trinquez, conseiller de préfecture.

Le Président après avoir porté de nombreux toast, annonce ; que la société des Sauveteurs du Nord, d'après une lettre du ministre de l'intérieur, sera bientôt reconnue d'utilité publique. Cette nouvelle est accueillie par des applaudissements unanimes.

Le capitaine Derove est ensuite chaudement félicité pour son courage et son dévouement.

La fête s'est terminée par des toasts et des acclamations en l'honneur des plus dévoués membres de la société.

Œuvre de solidarité ouvrière. — La chambre syndicale des mouleurs et fondeurs en fer et en cuivre de Lille, a, dans son assemblée du dimanche 9 juin, voté la somme de 100 francs en faveur des mouleurs en grève de Lyon. Leur situation s'est aggravée par suite de la coalition des patrons fondeurs avec les patrons mécaniciens qui ont mis les patrons qui avaient accepté les revendications formulées par les grévistes, en demeure de fermer leurs ateliers en les menaçant de ne plus fournir de commande à l'avenir. Il ne reste donc pour cette ville qu'une fonderie sur seize qui fonctionne avec 15 ouvriers traîtres à leur classe.

Nous espérons que cet exemple de solidarité sera suivi.

Les arrestations. — Dans la journée de samedi, la police a procédé aux arrestations suivantes : Henri Deroy, 22 ans, journalier, sans domicile, et Pierre Vanpuyenbroeck, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; — Victor Herman, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

La course vélocipédique de Lille-Amiens. — La course vélocipédique organisée par notre confrère G. Nadaud, directeur du Nord-Cycliste, favorisée par un temps splendide, a obtenu le plus brillant succès.

Le rendez-vous était fixé pour 6 heures, place Philippe-le-Bon. Quarante deux cyclistes prenant part à la course, accompagnés de leurs entraîneurs et de nombreux amis, se forment en peloton, et guidés par notre ami Nadaud, se dirigent vers la porte d'Arras, où doit avoir lieu le départ.

A 6 h. 17, M. Caroul, starter, donne le signal, et le peloton s'ébranle dans la direction d'Arras, salué par les applaudissements d'une foule nombreuse.

Les coureurs ont le vent derrière, le temps est favorable, la route est bonne, tout fait prévoir que « les temps » seront relativement courts.

Au hameau de l'Arbrisseau, Delansorne tenait la tête ; il devait la garder.

Voici en effet les résultats de cette belle course qui fait grand honneur à notre confrère le *Nord Cycliste.*

1er Julien Delansorme (sénior) 3 h. 30 m 2e Robart, junior, 3 h. 45 m. — 3e Bendin, junior, 3 h. 46. — 4e Héloin, junior, 3 h. 50 m. — 5e Marchand, juniors, 3 h. 52. — 6e Hirsch, vétéran, 3 h. 59 m.

LE NORD

CAMBRAI

Rieux. — *Un aimable voisin.* — Un tisseur de cette commune, le nommé D..., avait avant-hier reporté sa toile finie lorsqu'en rentrant chez lui, il trouva sa femme en train de chauffer le four avec un aimable voisin, B., veuf depuis plusieurs années.

D... peu reconnaissant, prit mal la chose et pour manifester son mécontentement, renversa le pétrin avec la pâte qu'il contenait.

On rira longtemps à Rieux de cette aventure.

DUNKERQUE

Grave affaire. — M. Keller, commissaire du canton Est, a mis ce matin en état d'arrestation le nommé Emile M..., âgé de 43 ans, marin, domicilié depuis un mois environ ruelle St-Jacques.

Cet individu est inculpé d'avoir introduit frauduleusement en France des sous de la Plata, et il est en outre impliqué dans une affaire de mœurs assez grave.

— *Lugubre découverte.*— Le cadavre d'un marin resté inconnu et dans un état de décomposition assez avancée a été trouvé échoué près de Waldan. On croit être en présence d'une victime du bateau lamaneur de Dunkerque récemment englouti.

DOUAI

Ivrogne incorrigible. — Dimanche matin vers 9 heures, le sieur Bertrand, racommodeur de faïence, en état complet d'ivresse gesticulait et dansait rue Saint-Jacques, lorsque tout-à-coup survint l'agent de police Cuisinier, qui lui dit de se taire. Bertrand, peu commode, l'invectiva assez grossièrement. Pour ce fait il fut prié de suivre l'agent au poste.

Mais Bertrand, qui connaît le chemin pour l'avoir fait plus de soixante fois déjà, s'y refusa.

Alors se brave agent dut demander main forte à un de ses collègues pour conduire ce malheureux ivrogne au violon.

Pas un ivrogne n'échappe à l'œil bienveillant de la police, mais les rôdeurs de nuit restent introuvables.

Monchecourt. — *Un tour de jésuite* — On nous écrit de cette commune :

Nous tenons à signaler aux mineurs de notre région un fait scandaleux qui prouve que toujours les jésuites ont une malice dans leur sac dès qu'il s'agit de causer du tort à de braves travailleurs, Nous avons dans notre commune une société de secours mutuels dont le président est le sieur Souppart, clérical d'un jaune serin garanti bon teint. Cet homme répondant au doux prénom de Narcisse (rien du beau Narcisse de la mythologie) voulant éliminer un sociétaire trop souvent malade à son idée, le nommé Caberlin Henri, ancien sous-officier de marine, ne trouva rien de mieux que de faire voter par un conseil d'administration tout à sa dévotion la dissolution de la société.

Or, cette honteuse façon d'agir, surtout lorsque comme le dit Souppart, l'on a souvent émargé à la caisse comme malade sans protester est contraire à la loi qui a été impunément violée.

Le règlement de la société portait en effet que la dissolution ne pourra être prononcée que s'il reste moins de cinq membres, ce qui n'est pas le cas ici, les sociétaires se trouvant encore au nombre de vingt-cinq lors de la décision prise d'un cœur si léger par l'étrange conseil d'administration et son roublard président.

Le préfet est saisi d'une protestation indignée faite à ce sujet, nous osons espérer qu'il prendra une décision énergique contre cette violation formelle de la loi, et que le coupable instigateur de cette affaire sera rigoureusement puni.

Un groupe de sociétaires.

AVESNES

Hautmont. — *Les croix du cimetière.* — En réponse à la note parue dans un de nos précédents numéros, M. Pecquériaux, fossoyeur à Hautmont, nous écrit qu'il a déposé dans un coin, où les familles peuvent les reprendre, les croix placées sur les tombes dont la concession n'a pas été renouvelée, après avis de la mairie. Quant aux croix remises par lui à neuf et revendues ensuite, M. Pecquériaux déclare qu'il les a régulièrement achetées aux familles intéressées.

Fourmies. — *La réunion socialiste.* — Bien que la réunion de samedi eut été annoncée tardivement, un grand nombre de citoyens avait tenu néanmoins à aller écouter les orateurs socialistes. Après la nomination du bureau, dont le citoyen César Ghesquière est acclamé président ayant pour assesseurs les citoyens Duthoit et Ponsart, la parole est donnée au citoyen Bressy qui, dans un discours très applaudi, démontre la mauvaise situation des travailleurs et en explique les différentes causes.

Passant aux réformes préconisées par le Parti Ouvrier, le citoyen Bressy démontre que le socialisme seul peut assurer l'existence des travailleurs.

Il termine en recommandant aux électeurs de voter à l'avenir pour les défenseurs de la classe productrice, pour les candidats du Parti Ouvrier.

Après lui, le citoyen Deleruelle vient apporter aux socialistes Fourmisiens, le salut fraternel des travailleurs Lillois. Il montre que la société capitaliste, non contente de spéculer sur le travail des ouvriers, veut encore asservir leurs consciences. Passant ensuite à l'accusation de *Sans-Patrie* que l'on décoche si facilement aux socialistes, le citoyen Deleruelle démontre que les socialistes sont les véritables patriotes.

L'orateur recommande chaudement la lecture du *Réveil du Nord* à tous les ouvriers conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

C'est au milieu d'acclamations enthousiastes que l'orateur descend de la tribune. Il est félicité par tous ses camarades.

Le citoyen César Ghesquière, avant de lever la séance prononce une vibrante allocution et invite tous les travailleurs à s'enrôler sous le drapeau des syndicats et dans les organisations du Parti ouvrier.

Il recommande lui aussi la lecture du journal le *Réveil du Nord* qui est le seul de la région qui défende la cause des travailleurs, puis la séance est levée aux cris mille fois répétés de vive le Parti ouvrier ! Vive la République sociale! Vive le *Réveil du Nord* !

MOUVEMENT OUVRIER

Parti ouvrier

Section lilloise.— La réunion générale extra-ordinaire annoncée par erreur pour le mardi 3 juin, aura lieu le mardi 11 juin, à 8 heures du soir, pour tous les membres de la section lilloise, au *Tivoli*, 28, rue de Fives.

Ordre du jour : Choix des candidats aux élections cantonales.

Armentières. — Les membres du Parti ouvrier, section Armentiéroise, sont convoqués se réunion ordinaire, pour le Lundi 10 Juin, à six heures du soir, estaminet de la *Place Verte*.

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

Réunions

Auchy-les-La Bassée. — Conférence par le citoyen Lamendin, député, lundi 10 juin, à 5 heures du soir.

Mazingarbe. — Conférence par Evrard, lundi 10 juin, à 6 heures du soir, salle Charlet-Léon.

Sains-en-Gohelle. — Conférence par le citoyen Evrard, mardi 11 juin, à 6 heures du soir.

Vermelles. — Conférence par le citoyen Basly, député, mercredi 12 juin, à 6 heures du soir, salle Félix.

Violaines. — Conférence par le citoyen Evrard, mercredi 12 juin, à la rue Douvers.

Billy. — Conférence par le citoyen Lamendin, député, jeudi 13 juin, à 6 heures du soir, salle Ansart.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 9 juin. — Raymond Larivière, rue Saint-Amand, cour Delplanque, 2. — Jean-Baptiste De Wasch, rue Desbonnets, 17. — Marie Boulanger, rue Cadeau, 35. — Gaston Richet, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 15. — Raymond Clercx, rue Turgot, cour Duforest, 4. — Irène Leplat, rue Philippe-le-Bon, 20. — Raymond Delporte, rue d'Avelghem, 135. — Emile Leclercq, rue Bauweraert, 147. — Noémie Dupont, rue Lacroix, cour Delannoy, 3.

Décès du 9 juin. — Adolphe Roussel, 66 ans, rue de la Redoute, 127. — Zélia Winckel, 26 jours, rue de Lannoy, cour Boyaval, 21. — Henri Verleye, 16 ans, rue de l'Epeule, 141. — Louis Delemarle, 3 mois, rue Marceau, 31.— Vermersch, présenté sans vie, rue Chateaubriand, 52. — Charlemagne Planchon, 51 ans, rue Lafontaine.

Publications de mariages

du 9 juin 1895

Entre : Aloïse Beirleir, 21 ans, peigneur, rue de Soubise, 2, et Hermance Lecomte, 23 ans, peigneuse, rue Cugnot, 53. — Henri Beels, 35 ans, apprêteur, rue et cour Bernard, 17, et Stéphanie Pylyser, 34 ans, peigneuse, rue Thècle, 20. — Cyrille Vanpoucke, 24 ans, garçon boulanger, rue Saint-André, 8, et Elisa Bruneel, 17 ans, piqurière, rue Charlemagne, 19.

Joseph Verschueren, 27 ans, journalier, rue Monge, 94 et Emilie Flypo, 16 ans, dentellière, rue Monge, 94. — Arthur Briquet, 30 ans, fabricant de bonneterie à Tourcoing et Eugénie Ferfaille, 18 ans, sans profession, rue Notre-Dame, 35. — Jules Joveneau, 24 ans, entrepreneur à Tourcoing et Marie Vrammont, 19 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 81.

Auguste Lorthioir, 24 ans, tourneur en bois, rue Decrême, cour Vanrobays et Clara Haive 26 ans, soigneuse, rue Fourcroy, cour Lauwers 2. — Alexandre Lacquement, 21 ans, valet de chambre à Lille et Sophie Semal, 30 ans, couturière, rue d'Isly, 33. Jean-Baptiste Duquenne, 31 ans, cordonnier, rue du Grand Chemin, 56 et Marie Pihen, 27 ans, ménagère, rue du Grand Chemin.

Joseph Van Artselaer, 27 ans, tisserand, chemin de la Makellerie et Joséphine Demeyere, 30 ans, journalière, rue de Wasquehal, 130. — Victor Rosier, 34 ans, chauffeur-conducteur, rue de l'Ommelet et Blanche Boone, 19 ans, repasseuse, rue du Cartigny, maisons Duchatelet. — Amand Trentesaux, 51 ans, tourneur en fer à Roubaix et Pauline Vandenhemel, 60 ans, servante, rue de Condé, 20.

Georges , 25 ans, rattacheur, rue du Fort, 36, et Marie D'haene, 21 ans, ménagère, même rue, — Camille Casterman, 25 ans, maçon, à Rumes, et Philomène Herchué, 31 ans, couturière, boulevard de Mulhouse. — François Dehooghe, 25 ans, tisserand, rue St-Laurent (cité St-François), 3, et Jeanne Dutilly, 35 ans, journalière, rue St-Antoine, 29.

Jean-Baptiste Meurisse, 23 ans, cocher rue du Coq-Français, 210, et Palmyre Statiers, 28 ans, couturière, rue de Tunis, 16. — Jules Maquet, 24 ans, mécanicien, rue de France, 5, et Marie Van Branteghem, 26 ans, tisserande, rue Labruyère, 65. — Joseph Dujardin, 26 ans, apprêteur, rue des Filateurs, cour Buysse, 5, et Laurentine Baysert, 26 ans, soigneuse, rue du Fontenoy, cour Flipo, 6.

Henri Van Loot, 23 ans, journalier, rue de Mons, cour Orange, 6 et Hélène Adam, 19 ans, journalière, même domicile. — Jean-Baptiste Deborgher, 23 ans, échantillonneur à Roubaix et Marie Mullié, 25 ans, tailleuse, à Wasquehal. — Emile Baisez, 33 ans, magasinier à Tourcoing et Zélie Legrand, 26 ans, couturière à Roubaix.

François Simon, 33 ans, maçon à Taintegnies et Marie Vandekerckhove, 34 ans, cuisinière, Grande-Rue, 393. — Edouard Lolivier, 21 ans tisserand à Croix, et Léonie Desurmont, 19 ans soigneuse, rue Meyerbeer, cour Swiefel, 2.

Le Gérant, Charles CAPY

Lille, imprimerie de l'*Egalité*,
28, rue de Fives, 28.